

Octobre
2024

COMMUNE DE TEULAT



LE TRAIT D'UNION



HOMMAGE A ANTONY

Antony Desposito (Anto) nous a quitté prématurément ce 4 septembre dernier.

Conseiller municipal depuis 2020 au sein de notre équipe, il a initié et participé aux réflexions autour des produits locaux ainsi qu'à la commission intercommunale des circuits courts. Vous avez pu le croiser lors de la dernière campagne des municipales car il était venu à la rencontre des uns et des autres apportant son dynamisme et sa jeunesse ou encore à l'école lorsqu'il était venu avec sa femme accompagner la rentrée des enfants en musique.

Pour la plupart, vous l'aurez entendu lors des concerts du Teulat Social Club des fêtes du village. A la batterie en fond de scène, c'était lui qui accompagnait avec brio tous les morceaux.

Ingénieur automobile de formation puis maraicher, titulaire du brevet professionnel d'exploitant agricole, il a travaillé aux Jardins de Teulat et aux Jardins de Verfeil ces dernières années. En 2024, il prend un nouveau tournant se consacrant entièrement à sa passion, la musique. Vous avez pu l'entendre répéter rue du forgeron ou lors de concerts dans différents groupes. Il chantait avec talent et fougue les morceaux de Bob Marley.

Nous tenions à remercier chaleureusement le quartier d'Antony pour leur solidarité et leur présence dans la tempête vécue la semaine de son décès.

Nos condoléances les plus sincères vont à Sylvia Clapiès (Sissou), son épouse, pianiste sur notre commune et à leurs familles.

Vous voulez soutenir Sissou ? N'hésitez pas à nous contacter.

Anto, puisses-tu trouver la lumière et la paix !

Salut l'artiste,

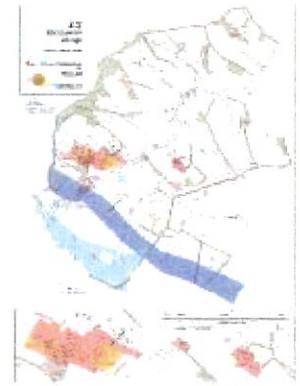
Sabine Mousson et le Conseil Municipal de Teulat.

VIE MUNICIPALE

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Teulat

La commune de TEULAT, par délibération du 05/06/2024, a prescrit la modification simplifiée n° 1 de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les modalités de mise à disposition du public relative à cette modification simplifiée ont été fixées par une délibération du 16/09/2024.

La mise à disposition du dossier au public (délibérations, notice présentant le projet et l'exposé de ses motifs, avis des personnes publiques associées (PPA)) aura lieu du 01/10/2024 au 10/11/2024.



Attention, cette modification du PLU n'est pas une révision et n'ouvre pas à de nouvelles surfaces constructibles. La modification permet d'identifier, de repérer et de préciser les règles des bâtiments en zone agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (ex un hangar ou un bâtiment annexe devenant un atelier de menuiserie).

Le dossier de modification simplifiée du PLU peut être consulté à la mairie de Teulat, 2 route des Côteaux, 81500 TEULAT, le lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h30, le mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, sauf pendant la première semaine des vacances de la Toussaint (du 21 au 27/10/2024) et sur le site internet : www.mairie-teulat.fr

Participation du public : Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra formuler ses observations en les consignant sur un registre papier disponible au secrétariat de la mairie, en adressant un courrier par voie postale à la mairie ou par mail à secretariat@mairie-teulat.fr.

À l'issue du délai, le registre sera clos et signé par le Maire qui en présentera le bilan devant le conseil municipal, auquel sera soumis pour délibération le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et les observations du public.

Procédure de reprise de concessions réputées abandonnées

La mairie entame une procédure de reprise d'une quinzaine de concessions réputées abandonnées.

A l'occasion de la Toussaint, n'hésitez pas à consulter le panneau d'affichage du cimetière pour vérifier que les concessions concernées, repérables par un petit écriteau ou sur un plan, ne concernent pas votre famille ou des connaissances.

Merci de contacter la mairie si vous disposez d'informations sur les concessions en question. D'une manière générale, si vous êtes propriétaire d'une concession à Puignères, il est préférable d'appeler le secrétariat de la mairie pour mettre à jour votre dossier.



Mairie de Teulat : 0563587408
secretariat@mairie-teulat.fr

ZOOM Commission Environnement

Broyat

Depuis plus de 3 ans; en partenariat avec le SMICTOM, il était proposé deux sessions de broyage des branchages par an; ceci dans un but de prévention des déchets verts et de service de proximité.

Le SMICTOM nous informe que pour diverses raisons, techniques et financières, l'opération automnale de 2024 ne peut être reconduite que pour 2025. Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois des nouvelles sessions des dépôts.

En attendant il n'est pas autorisé de nouveaux dépôts, mais vous pouvez bien entendu récupérer le broyat qui est à votre disposition à la prairie en face la salle des fêtes à Pugnères. Merci à tous.



Jour de la Nuit le 12/10/2024



Samedi 12 octobre aura lieu la 16ème édition du jour de la nuit, un événement nationale dédié à la célébration d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse. Eteignez vos lumières et le 12 octobre, levez les yeux et assistez au spectacle gratuit du grand ballet des étoiles et des constellations !

Marche propre 13/10/2024 et Inauguration du composteur collectif

Dans le cadre de la grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle mondiale qui a eu lieu mi-septembre et en collaboration avec le smictom; rejoignez nous place de la mairie le dimanche 13 octobre à 10 h.

Au Programme :

10 H - 10H30 accueil SMICTOM, consignes et équipement des participants (gilets fluorescents, gants de jardinage)

10H30 Départ vers les différents lieux de nettoyage.

11h30 Retour sur la place et bilan du nettoyage

11h45 Installation du composteur collectif, temps d'échange, et moment convivial avec auberge espagnole

Marche propre

Dimanche 13 octobre 2024 à 10h devant la Mairie de Teulat

10h-10h30

accueil SMICTOM et fourniture du matériel

10h30-11h30

balade et ramassage des déchets

11h30-12h

inauguration du composteur collectif

12h

moment convivial avec auberge espagnole



ZOOM ARRIERE :

De juin à Septembre 2024, inauguration avec la coopérative citoyenne ECOT 81 des 1ers panneaux photovoltaïques à Pugnères, fête du village 2024 et inauguration de l'extension de l'école.

